



COMITE SYNDICAL
MERCREDI 28 JANVIER 2004
CONSEIL GENERAL

PRESENTS :

- Monsieur Jean THAON, Vice-Président du CG, Maire de Lantosque.
- Monsieur Gilbert MARY, Conseiller Général.
- Madame Claudine LAURIERE, Conseiller Général.

REPRESENTES :

- Monsieur Gaston FRANCO, Conseiller Général, Maire de St-Martin.
- Professeur René GILLY, Vice-Président du C.G., Maire de La Tour.
- Monsieur Jean-Mario LORENZI, Conseiller Général, Maire de Sospel.
- M. Jean-Pierre MASCARELLI, Conseiller Général, Maire de Bouyon.
- Monsieur Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de Gilette.
- Madame Marie-Lou ALLAVENA, Conseillère Municipale de Breil-sur-Roya.
- Monsieur Georges BARBIER, Adjoint au Maire de Péone-Valberg.
- Monsieur Jean-Marc BONNET, Adjoint au Maire de Sospel.
- Madame Bernadette FORESTIER, Conseillère Municipale de Tende.
- Monsieur Pierre MARIO, Conseiller Municipal de Saint Sauveur/Tinée.
- Madame Michèle PECQUEUR, Conseillère Municipale de St Vallier/They.
- Madame Claude RENAUDO, Conseillère Municipale de Carros.

ABSENTS :

- Maître José BALARELLO, Vice-Président du CG, Sénateur.
- Monsieur Fernand BLANCHI, Conseiller Général, Maire de Valdeblore.
- Monsieur Paul CUTURELLO, Conseiller Général.
- Monsieur Christian ESTROSI, Président du Conseil Général, Député.
- Monsieur Alain FRERE, Vice-Président, Maire de Tournette-Levens.
- Monsieur Charles-Ange GINESY, Vice-Président du Conseil Général.
- Monsieur Thierry GUEGUEN, Conseiller Général, Maire de Séranon.
- Madame Claudine LAURIERE, Conseiller Général.
- Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Conseiller Général.
- Monsieur Eric PAUGET, Conseiller Général.
- Monsieur René REGHEZZA, Conseiller Général.
- Monsieur Robert VELAY, Conseiller Général, Maire de Puget-Théniers.
- Monsieur Auguste VEROLA, Conseiller Général.
- Monsieur Jacques VICTOR, Conseiller Général.
- Monsieur Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de Roquestéron-Puget.
- Madame Denise BRUN, Conseillère Municipale de Lantosque.



38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / GLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS
ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

ABSENTS (suite) :

- Monsieur Lucien CARLES, Adjoint au Maire de St Etienne de Tinée.
- Monsieur Luc FALIBOIS, Adjoint au Maire de Coursegoules.
- Madame Yveline GARIBALDI, Conseillère Municipale de Puget-Théniers.
- Monsieur Henri GIUGE, Adjoint au Maire de Saint-Martin-Vésubie.
- Madame Aline GIRAUD, Conseillère Municipale de Guillaumes.
- Monsieur Edgard MALAUSSENA, Maire de Villars-sur-Var.
- Monsieur Pierre-Jean MARICIC, Conseiller Municipal d'Andon.
- Monsieur Charles PLENT, Conseiller Municipal de Roquebillière.
- Monsieur Jean-Yves RAMI, Maire d'Isola.
- Madame Simone RAYBAUD, Adjoint au Maire de Saint Cézaire sur Siagne.
- Madame Francine SOMARIA, Adjointe au Maire de Gilette.

EXCUSES :

- Madame Colette GIUDICELLI, Vice-Président du Conseil Général.
- Monsieur Marc ALUNNI, Adjoint au Maire de Valdeblore.
- Madame Marcelle PASTOR, Adjoint au Maire de St Sauveur/Tinée.
- Madame Martine STEFANI, Adjointe au Maire de Clans.

ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :

- M. TREHIN, Payeur Départemental.
- Mme VAUDOUR, Directeur des Affaires Culturelles du Conseil Général.
- M. BRUN, Directeur Général de l'Ecole Départementale de Musique.
- Mme OTTO-BRUC, Chargée de Mission à l'E.D.M.A.M.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Tarifs d'inscriptions 2004 et participations des communes
- 2 - Demandes de subventions européennes : dossier M.I.M.S.
- 3 - Admission en non valeur.
- 4 - Festival International des Orgues de la Roya-Bévéra.
- 5 - Budget primitif 2004
- 6 - Questions orales
- 7 - Questions diverses

Monsieur Jean THAON, Président de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes, représentant M. ESTROSI, Président du Conseil Général, ouvre la séance à 11h00.

Le quorum n'étant pas atteint, une nouvelle assemblée est prévue le :

LUNDI 02 FEVRIER 2004 à 18h00

Fait à Nice, le 16/02/2004

Le Président,
Jean THAON
Conseiller Général

